

Conseil
Municipal
Septembre
2015



MERY S/S MARNE

M A I R I E

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE MERY SUR MARNE
COMPTE-RENDU N° 04/15 DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2015

Sous la présidence de Mr Jean-Pierre CLEMENT, Maire, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le vendredi 29 Septembre 2015 à 21 heures 00.

Conseillers présents : Mmes MAFFLARD Michelle et BOURREAU Isabel, Adjointes, Mmes CADET Danielle, GAUDEFROY Laure, NAUDE Delphine, Mrs CANIPELLE Williams, CATINAT Franck, CRESSON Réjean, LIENART Pierre et PILLON Jean-François.

Absents excusés : Mme AMBROZY Brigitte représentée par Mr CLEMENT Jean-Pierre
 Mr DROLLER Yves représenté par Mme BOURREAU Isabel

Absente : Mme SILVERIO Christine

Secrétaire de séance : Mme LAURENT Sandrine

Approbation du compte-rendu du Vendredi 29 Mai 2015.

Mr CLEMENT demande au conseil d'ajouter 2 sujets à l'ordre du jour :

- Taux de promotion avancements de grade
- Convention de déneigement

Le conseil accepte.

DELIBERATIONS :

– **Taux de promotion avancements de grade**

Délibération 20/15 :

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément au 2ème alinéa de l'article 49 de la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

Le Maire propose à l'assemblée de fixer les taux suivants pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

CADRES D'EMPLOIS	GRADES	TAUX (%)
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	100 %
Adjoint Technique	Adjoint Technique de 1ère classe	100 %

Délibération 21/15 :

Création d'un poste permanent d'Adjoint Technique de 1ère Classe.

– **Convention de déneigement**

Délibération 22/15 :

Le Maire donne lecture de la convention entre le Département et la Commune concernant l'organisation de la viabilité hivernale et le souhait de coopération pour le déneigement du réseau de désenclavement de la Commune de MERY SUR MARNE par la RD 80 E. Le Département met à disposition une quantité de sel définie en fonction de l'importance de l'intervention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

NUMERIQUE A L'ECOLE

Le Maire fait part de son intention d'équiper l'école en matériel numérique (Tableaux Numériques Interactifs et Classe Mobile).

Les sociétés VS VIDEO SYNERGIE, GESTEC et BUREAU 02 ont présenté des devis d'un montant inférieur à 15 000 € Le choix n'est pas défini. Le Maire demande un accord de principe car des branchements électriques sont à prévoir dans la classe actuellement en travaux. Le conseil accepte. La commission des travaux se réunira prochainement pour le choix du prestataire. Cette dépense sera à prévoir lors du budget communal 2016.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Maire rappelle les devis de réfection de voirie : Grande Rue (de la rue de l'école à la rue du Bac 35 484 € H.T), Rue du Limon (du 83 Grande Rue au 5 route du Limon 23 093 €H.T) et un partiel gravillonnage route du Limon (bois) 8108 €T.T.C.

Le Conseil accepte le devis de 23 093 €pour la remise en état de la chaussée du haut de la Grande Rue.

POINT SUR LES TRAVAUX SALLE POLYVALENTE ET CLASSE

Les travaux ont débuté en juillet pour la classe n°2 (mise aux normes des WC, pose d'une barre anti-panique ...) et début septembre pour la salle polyvalente et la classe n°1. Actuellement les déposes et démolitions sont en grande partie achevées. La chape du sol de la salle polyvalente après la pose des canalisations est réalisée.

Le Maire rappelle le problème d'humidité sur une cloison dans la 3ème classe. Un courrier sera envoyé par le SIRPI à l'entreprise VITTE qui a réalisé les travaux.

Il a été constaté un acte de vandalisme sur le toit de cette même classe, ce qui a entraîné une fuite d'eau.

DIAGNOSTIC + AGENDA ACCESSIBILITE

La Communauté de Communes était en charge de trouver un bureau d'études pour le diagnostic d'accessibilité et la réalisation d'un agenda d'accessibilité programmée. La société ACCESMETRIE SAS a été retenue. Le coût pour la commune sera de 6 175 €H.T.

PROJET CREATION GARDERIE PERISCOLAIRE

Les comptes de Mérypoppin'S faisant apparaître un important déficit, il est prévu de convoquer les membres de cette association pour évoquer l'avenir de celle-ci.

Il est également prévu une réunion d'une partie du conseil pour la création d'une garderie périscolaire pour la rentrée de janvier ou septembre 2016.

AFFAIRES DIVERSES

P.L.U : Sont mis à disposition en mairie :

- Un document intitulé « qu'est-ce que le PLU » expliquant le contenu et la procédure de ce document d'urbanisme.
- Un cahier pour y consigner vos suggestions sur le projet communal.

Stationnement route Jean de la Fontaine : Afin de créer des places de stationnement, il est proposé de déplacer les bornes à verre derrière l'abri bus Chemin des sables. Il est également envisagé d'installer une borne à l'entrée de la route de Courcelles. Monsieur le Maire prendra rendez-vous avec le SMITOM.

Propriété communale 9 route Jean de la Fontaine : Le Maire présente le bilan des années 2011 à 2015 pour cet immeuble, il en ressort un déficit. Le conseil réfléchit sur la nécessité de garder cet immeuble.

Noël des enfants : Mme BOURREAU informe le conseil de la commande de jouets pour un montant d'environ 1 600 € et 430 € de chocolats. 85 enfants se sont inscrits dans les délais sur 100. Le spectacle n'est pas encore défini.

Noël des Anciens : Cette année il avait été proposé de choisir entre un colis ou un repas au restaurant. 35 personnes (20 anciens et 15 accompagnants) iront à l'auberge de la Cloche à Neuilly Saint Front. 58 colis ont été commandés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures 40.

La secrétaire de séance
S. LAURENT